

**CICR**

18-11-2008 Éclairage

Comité international de la Croix-Rouge

Colombie : survivre à la menace mortelle des mines

Bien que souffrant encore de violents maux de tête et de dos qui l'empêchent de dormir, Juan peut se considérer heureux : il a survécu à un accident de mine. Il est l'une des 2 000 victimes d'accidents dus à des engins explosifs improvisés ou à des mines antipersonnel survenus en Colombie entre 2002 et 2007.

Juan ramassait du bois avec sa mule à quelques centaines de mètres de son village situé dans la zone rurale de la municipalité de Santa Rosa del Sur (département de Bolivar), lorsqu'il mit le pied sur un « *quiebrapatas* » (brise-jambes), un engin explosif improvisé qui, comme son nom l'indique, provoque la fracture des extrémités inférieures. Le dispositif explosa et lui causa de graves blessures à la jambe droite, tandis que sa jambe gauche était plus légèrement touchée.

L'engin explosif avait été déposé à cet endroit par un des groupes armés qui sillonnent périodiquement la région. Juan a eu de la chance, car l'accident s'était produit à peu de distance d'un chemin de campagne qu'il était parvenu à atteindre en rampant. Après une heure d'attente, il avait pu héler un camion qui passait par là et, peu après, il se trouvait au centre médical local. Quelques jours plus tard, il était transféré à l'hôpital régional.

Juan peut vraiment se considérer heureux : il a reçu des soins rapidement ; il n'a pas perdu sa jambe ; il a pu recommencer à travailler et il n'est pas être resté handicapé à vie. Cela n'a été facile pas pour autant. Alors qu'il gagnait sa vie en transportant du bois avec sa mule, Juan a dû rester hospitalisé pendant trois mois, le temps que ses blessures guérissent. Trois mois durant lesquels il n'a pas eu de revenu. À l'heure qu'il est, il rembourse les emprunts qu'il a faits pour subvenir à ses besoins. En outre, il a très peur de retourner sur les lieux de l'accident, ce qui restreint ses sources de revenu.

La pollution par les armes en Colombie

Après plusieurs décennies de conflit armé en Colombie, la pollution par les armes qui en résulte a de graves conséquences sur plan humanitaire. La présence de mines antipersonnel, d'engins explosifs improvisés et de restes explosifs de guerre est à l'origine de maux de tous genres pour des milliers de personnes, pour leurs familles et pour leurs communautés, et ce, tant sur le plan physique et psychologique que socioéconomique. L'existence de ces engins explosifs, qui ne font pas de différence entre combattants et non-combattants, provoque également des déplacements massifs de personnes, empêche le retour chez eux de ceux qui ont dû fuir leur foyer et rend les terres cultivables inutilisables.

Les engins explosifs improvisés, plus généralement connus sous le nom de « mines », sont utilisés sans discrimination à des fins tactiques et stratégiques.

Pour l'année 2007, le Programme présidentiel d'action intégrale contre les mines antipersonnel fait état de quelque 900 victimes : 200 civils et 700 membres de la force publique colombienne. Entre 2002 et 2007, quelque 2 000 victimes civiles ont officiellement été relevées. Ces chiffres ne sont toutefois pas exhaustifs du fait que, pour différentes raisons, tous les cas ne sont pas recensés.

